Good food, Good life

Nestlé Côte d'Ivoire

SIEGE SOCIAL
Yopougon Zone Industrielle
Rue R4
01 BP 1840 Abidjan 01
Tél: +225 27 23 40 86 00

FABRIQUE D'ABIDJAN
Zone 4
7 Rue Chevalier de Clieu
Tél : +225 27 21 75 82 00

FABRIQUE DE YOPOUGON
Yopougon Zone Industrielle
Rue 23
Tél : +225 27 23 46 70 70

CENTRE DE DISTRIBUTION
Yopougon Zone Industrielle
Rue 16
Tél : +225 27 23 40 86 00

RÈGLEMENT PROMO

« RETOUR EMBALLAGES MAGGI, Y A PAS POTEAU »

Le présent règlement a pour objet d'indiquer les conditions de participation à la promo « **RETOUR EMBALLAGES MAGGI, Y A PAS POTEAU** ».

La participation à la présente promotion, vaut acceptation, par tout participant, de la totalité des conditions ci-après exigées.

Article 1 : Organisation et Dénomination

NESTLÉ COTE D'IVOIRE, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 5 517 600 000 FCFA, dont le siège social est sis à Abidjan Yopougon Zone Industrielle, immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier sous le numéro CI-ABJ-1959-B-4093, et à la Direction Générale des Impôts sous le numéro 0100756U, 01 BP 1840 Abidjan 01, Tél : + 225 27 23 40 86 00, dûment représentée par Monsieur **Mohamad ITANI** son Directeur Général, **lequel fait élection de domicile au siège de ladite société.**

Ci-après dénommée **« Nestlé Côte d'Ivoire »** ou **« le Promoteur »**.

Article 2 : Objectifs

Cette vente promotionnelle a pour but de récompenser la fidélité des consommateurs des produits de la marque « **MAGGI** » de Nestlé Côte d'Ivoire et de booster les ventes sur la période dans les canaux traditionnels(marchés) et dans le Modern Trade (Supermarchés)

Article 3 : Emballages & produits

Tout participant devra ramener des emballages de n'importe quel produit de la gamme. Relativement à l'acte d'achat, les produits de la marque **MAGGI** de Nestlé Côte d'Ivoire concernés par la présente vente promotionnelle sont **MAGGI piment Ail**, **MAGGI Mameun Epices**, **MAGGI Poulet et MAGGI Tablette** qui seront repartis dans les kits selon le canal de distribution et le mécanisme défini.

Article 4 : Cibles

La présente vente promotionnelle a pour cible tous les consommateurs majeurs des **produits MAGGI cités à l'article 3** présents sur toute l'étendue du territoire national de la Côte d'Ivoire.

Article 5 : Conditions de participation

Pour prendre part à la présente campagne promotionnelle, les consommateurs devront ramener 60 emballages et faire un acte d'achat de l'un des kits suivants :

SIEGE SOCIAL
Yopougon Zone Industrielle
Rue R4
01 BP 1840 Abidjan 01
Tél: +225 27 23 40 86 00

FABRIQUE D'ABIDJAN
Zone 4
7 Rue Chevalier de Clieu
Tél : +225 27 21 75 82 00

FABRIQUE DE YOPOUGON
Yopougon Zone Industrielle
Rue 23
Tél : +225 27 23 46 70 70

CENTRE DE DISTRIBUTION
Yopougon Zone Industrielle
Rue 16
Tél : +225 27 23 40 86 00

- **Kit canal marché :** Acte d'achat de **09 tablettes** de MAGGI piment-ail, **1 chapelet** de MAGGI mameun épices, **03 tablettes** de MAGGI Tablette et **03 tablettes** de MAGGI poulet.

- **Kit canal Modern Trade :** Acte d'achat de **1 Barquette** de MAGGI Piment-Ail ou de **04 chapelets** MAGGI Mameun épices.

Article 6 : Période promotionnelle

La présente vente promotionnelle est prévue sur une période de Trente (30) jours allant du **01 au 31 Juillet 2025.**

Article 7 : Lieux

La présente vente promotionnelle se déroulera dans les points de vente de nos chaînes de supermarchés partenaires et dans les marchés à savoir : **16 Supermarchés** et **100 marchés** sur toute l'étendue du territoire national (*la liste des points de ventes pourra être transmise en pièce jointe*).

Good food, Good life

Nestlé Côte d'Ivoire

SIEGE SOCIAL
Yopougon Zone Industrielle
Rue R4
01 BP 1840 Abidjan 01
Tél: +225 27 23 40 86 00

FABRIQUE D'ABIDJAN
Zone 4
7 Rue Chevalier de Clieu
Tél : +225 27 21 75 82 00

FABRIQUE DE YOPOUGON
Yopougon Zone Industrielle
Rue 23
Tél : +225 27 23 46 70 70

CENTRE DE DISTRIBUTION
Yopougon Zone Industrielle
Rue 16
Tél : +225 27 23 40 86 00

	Villes / Communes	Marchés
CNE	YAKRO	Losseni/220 Lgts
		Fondation/Sopim
		Grand Marché
		La Paix
		Sinfra
		Bouaflé
		Toumodi
		Dimbokro
	BOUAKE	Belleville 1 2 & 3
		koko
		Bramakoté / Tola
		Dar-Es-Salam / Maroc
		Zone
		Sokoura & Djamourou
		Air-France / N'dakro
		Katiola
	KORHOGO	Grand marché Korhogo
		Ahoussabougou
		Cocody
		Sinistré
		Petit Paris
		Ferké
		Boundiali
		Ouangolo
		Tengrela
	ABENGOUROU	Adzopé
		Agnibilékro
		Daoukro
		Abengourou cafétou
		Abengourou relais
		Abengourou grand marché
		Arrah
		Bondoukou
OUEST	DALOA	GM 1 & 2 DALOA
		ORLY 1 & 2 DALOA
		ABTOIR
		LOBIA
		GD MARCHE ISSIA
		GM VAVOUA
		GONATE
	GAGNOA	GM GAGNOA
		PETIT MARCHE GAGNOA
		GM LAKOTA

	GAGNOA	GM HIRE
		GM DIVO
	MAN	GM DUEKOUE
		GM DANANE
		GM BIANKOUMA
		GM GUIGLO
		PETIT MARCHE MAN
		GM 1 & 2 MAN
	SAN PEDRO	GM 1 & 2 SAN PEDRO
		GM MEAGUI
		GM SASSANDRA
		GME SOUBRE
		GM HIRE
		GM DIVO
		GM DUEKOUE
		GM DANANE
		GM BIANKOUMA

Good food, Good life

Nestlé Côte d'Ivoire

SIEGE SOCIAL
Yopougon Zone Industrielle
Rue R4
01 BP 1840 Abidjan 01
Tél: +225 27 23 40 86 00

FABRIQUE D'ABIDJAN
Zone 4
7 Rue Chevalier de Clieu
Tél : +225 27 21 75 82 00

FABRIQUE DE YOPOUGON
Yopougon Zone Industrielle
Rue 23
Tél : +225 27 23 46 70 70

CENTRE DE DISTRIBUTION
Yopougon Zone Industrielle
Rue 16
Tél : +225 27 23 40 86 00

	Communes / Villes	Marchés
Abidjan Sud	KOUMASSI	Djekonan
		Campement
		Akromiambla
		Gm Koumassi
	MARCORY / TREICHVILLE	Belleville
		Gm Treichville
		Anoumabo
		Gm Marcory
	PORT-BOUET	Gm port bouet
		Jean Foli
		Adjoufou
	BASSAM	Gm Bassam
		Gm Bonoua
		Gm Aboisso
Abidjan Nord	COCODY	M'POUTO - M'BANDON
		Anono
		Cocovico
		BINGERVILLE
	ADJAME	WILLIAMSVILLE
		Gouro
		Forum
		Bramakoté
		EXTENSION
	ABOBO	SAGBE
		Avocatier
		Soghefia
		Aboboté
		Akeikoi
		Kenedy
		Anyama
		AGBOVILLE
	YOPOUGON	YOP NIANGON SUD
		CAMP MILITAIRE
		SELMER
		Maroc
		Wassakara
		Andokoi
		Gesco
		YOP SICOGI 1&2
		Port-Bouet 2
		DABOU
		GRAND LAHOU
		SIKENSI

Supermarchés
Cosmos Yopougon
Playce Marcory
Playce Palmeraie
Hyper U
Supeco Niangon
Super U Djibi
Auchan Koumassi Incha Allah
Sococé Pro Cash Zone 4
Bon Prix Abobo Etoile
Bon prix Yopougon Gabriel Gare
Bon prix Boulevard de Marseille
Bon Prix San-Pédro
Pro Cash Bouake
Pro Cash Man
Pro Cash Abobo
Pro Cash Yopougon

NB : Cette liste peut être soumise à des modifications en fonction des besoins et des contraintes observés sur le terrain.

Article 8 : **Mécanisme, avantages de la promotion et désignation des gagnants**

8.1 : Le consommateur qui aura en plus de ramener 60 emballages, acheté au cours de la période promotionnelle, l'un des kits susmentionnés à l'article 5 du présent règlement recevra un gadget (gain systématique) et un ticket tombola qu'il devra renseigner avec ses informations (nom, prénoms, contact, adresse), auprès d'une hôtesse MAGGI présente dans le marché ou le supermarché. Ce coupon sera ensuite déposé dans une urne prévue à cet effet. Des tirages au sort seront effectués. Les personnes sélectionnées seront contactées et invitées à récupérer soit des lots intermédiaires ou des gros lots.

8.2 : Il sera organisé pendant la période promotionnelle, 24 tirages intermédiaires et 02 gros tirages aux termes desquels, **(1132) consommateurs** au total seront sélectionnés pour **les lots intermédiaires**, et (**12) consommateurs** pour les gros lots. Pour ce faire, les coupons collectés dans les marchés et les supermarchés participants seront convoyés vers le lieu où seront organisés lesdits tirages ;

8.3 : Chaque consommateur ayant pris connaissance des conditions ci-avant et souhaitant participer à la promotion n'aura droit qu'à un seul coupon.

Article 9 : Lots

Les gagnants sélectionnés, auront droit selon le type de tirages dont ils seront les lauréats, aux lots suivants :

- **Tirages intermédiaires**

Canal	Lots intermédiaires	Nombre de tirage
OM	GLACIERE 35 L	**24**
OM	Micro-onde LX 2020	
OM	Réfrigérateur ilux ILR 263	
MT	GLACIERE 35 L	
MT	Micro-onde LX 2020	
MT	Réfrigérateur ilux ILR 263	

- **Tirages gros lots**

Gros lots	Nombre de tirage
Congélateur Horizontal ILUX ILCH 500 L	**2**
Cuisine équipée	
Voiture SUZUKI FRONX	
1 An de popotte	

Article 10 : Données personnelles

10.1 : Les Parties déclarent et garantissent que les données à caractère personnel qu'elles auront fournies dans le cadre du présent jeu ou ayant un lien avec celle-ci sont traitées conformément à la loi n°2013-450 du 19/ 06/ 2013 relatives à la protection des données à caractère personnel. Elles ne peuvent être traitées qu'aux fins de l'exécution, de la gestion et du suivi de la présente promotion.

10.2 : Conformément aux dispositions de la loi n°2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel, les participants disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour sur les données à caractère personnel les concernant. Pour exercer ces droits, les participantes devront envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante en précisant le nom de la promotion :
Adresse : dpo.nci@ci.nestle.com

Article 11 : Engagements des participants

11.1 : Seules les données à caractère personnel des gagnants pourront être utilisées et uniquement dans le cadre de la communication des résultats du jeu et ce, avec leurs consentements.

11.2 : Le consentement des gagnants est matérialisé par un document recueil de consentement qu'ils signeront.

11.3 : A cet effet, Ils acceptent d'être filmés, photographiés et interviewés. Des films TV, annonces presses, affiches et messages radio pourront être réalisés en utilisant leurs voix, image et noms toujours dans le cadre de la communication des résultats de cette campagne.

Article 12 : Information du consommateur

12.1 : Les consommateurs seront informés de la réalisation de ladite promotion et de son mécanisme au moyen d'une publicité sur les différents médias, des affiches publicitaires et ensuite sur le site de Nestlé sis à Yopougon, Zone Industrielle, Rue, 4, Abidjan où le règlement sera placardé sur le tableau d'affichages de même que sur les têtes de gondoles MAGGI aménagées dans les supermarchés concernés et les stands dans les marchés pour l'occasion. En outre le règlement sera également disponible sur le site officiel de MAGGI : www.maggi.ci.

12.2 : Tous les consommateurs désirant participer à la présente offre soumise à conditions sont invités à prendre connaissance du règlement de la promotion dans les différents lieux indiqués.

Article 13 : Dépôt et consultation du Règlement

13.1 : L'intégralité du présent règlement est déposée à l'Etude de Me N'GUESSAN-HYKPO LYDIA, Commissaire de Justice en charge de la supervision de la promo vente, située au plateau, 27 BD de la République, Imm. NIAVAS, face Stade FHB, 25 BP 793 Abidjan 25, Cél : 07 07 08 03 04 / 01 41 65 20 14 / *01 40 22 75 75 ; adresse* mail : cabinet.NHL@gmail.com - etude.menhl@yahoo.fr.

13.2 : Ledit règlement de l'activité promotionnelle peut être consulté au secrétariat du Commissaire de Justice, du Lundi au Vendredi de 08h 30 à 11h.

13.3 : Une copie du présent règlement pourra être adressée, à titre gratuit, à toute personne physique qui en fera la demande par écrit.

Article 14 : Modification du règlement

Nestlé Côte d'Ivoire se réserve le droit, d'écourter, de prolonger ou d'annuler le jeu en cas de force majeure. Dans ce cas sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 15 : Tribunal compétent

15.1 : Le présent règlement est exclusivement régi par la loi ivoirienne.

15.2 : Toutes contestations qui découlent du présent jeu ou qui s'y rapportent, feront l'objet d'un règlement amiable entre les parties.

15.3 : A défaut d'accord entre les parties, l'Autorité de Régulation de Jeux de Hasard (ARJH) sera compétente pour connaître du litige.

Good food, Good life

Nestlé Côte d'Ivoire

SIEGE SOCIAL
Yopougon Zone Industrielle
Rue R4
01 BP 1840 Abidjan 01
Tél: +225 27 23 40 86 00

FABRIQUE D'ABIDJAN
Zone 4
7 Rue Chevalier de Clieu
Tél : +225 27 21 75 82 00

FABRIQUE DE YOPOUGON
Yopougon Zone Industrielle
Rue 23
Tél : +225 27 23 46 70 70

CENTRE DE DISTRIBUTION
Yopougon Zone Industrielle
Rue 16
Tél : +225 27 23 40 86 00

Abidjan, le 13 juin 2025

Me N'GUESSAN-HYKPO